



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS DE NOVEMBRE
2024 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER-DE-MILOT, TENUE LE 4 À
20 :00 HEURES EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

Le conseil de la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot siège en séance ordinaire, sous la présidence de monsieur le maire suppléant Patrick Bouchard,

Sont présents:

Johanne Fortin, Annie Bergeron, Claudie Tremblay,

Formant quorum.

Assiste également à la séance la directrice générale, greffière et trésorière madame Rita Ouellet.

Absence motivée : Mario Duchesne, Martin Pelletier, Marc Laliberté

Ouverture de la séance

Monsieur le maire suppléant souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

Il est 20 heures.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Exempter la lecture du procès-verbal;

Adoption du procès-verbal;

Finance :

- Approbation des comptes du mois;

Infos et suivis des représentants de comités :

- CDE;
- RISISN - service incendie;
- OH Jeannois;
- Loisirs, culture;

Dossiers en cours:

- Décompte travaux avenue Lévesque;
- Adoption du règlement 03Z-2024 – Grilles de spécification;
- Programmation TECQ – modification;
- Assainissement- contrat inspection caméra et nettoyage conduites;

Nouveaux dossiers:

- Adoption du budget de la régie de service secteur nord;
- Suivi Coolbox;
- Avis de motion – modification du règlement de gestion contractuelle;
- Renouvellement adhésion Fleurons;
- Tirage location de salle temps des fêtes;

Demandes d'appui ;

Demandes de contributions financières :

- Opération Nez Rouge – Alma;
- Gerbes d'Or – Activités des membres;
- FarWestival - demande estrade et statue Romy;

Centraide – bonification de l'aide financière;

Correspondance et demandes diverses;

Points divers :

- a) Bilan de santé RLS;

Période de questions des contribuables;

Clôture de la séance.

EN CE SENS, sur proposition de la conseillère Claudie Tremblay,

01-112024

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL
PRÉSENTS



« D'adopter l'ordre du jour qui précède, tel que lu avec la possibilité d'ajouter d'autres sujets à l'item points divers »

Exempter la lecture du procès-verbal

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal était disponible et qu'elle a été remise au plus tard, lors du comité plénier précédant la séance du Conseil à tous les membres;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil déclarent avoir pris connaissance du procès-verbal;

EN CE SENS, sur proposition de la conseillère Annie Bergeron,

02-112024

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

« D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance du mois d'octobre 2024, tenue le 7 »

Adoption du procès-verbal

CONSIDÉRANT que le procès-verbal rapporte avec fidélité ce qui s'est passé durant la séance;

EN CE SENS, sur proposition de la conseillère Johanne Fortin,

03-112024

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

« D'adopter le procès-verbal de la séance du mois d'octobre 2024, tenue le 7, tel que rédigé »

Finance :

• Approbation des comptes du mois

Sur proposition de la conseillère Annie Bergeron,

04-112024

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

« D'approuver la liste des chèques émis et prélèvements pour les factures du 8 octobre au 4 novembre 2024 au montant de 37 129.60\$»

« D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 8 octobre au 4 novembre 2024 au montant de 97 016.43\$»

« D'autoriser la directrice générale greffière trésorière à payer lesdits comptes à payer »

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution #04-112024

Rita Ouellet, Directrice générale greffière trésorière

Infos et suivis des représentants de comités

• CDE

Assemblée générale annuelle prévue, mardi le 19 novembre 2024.

• RISISN- service incendie

Achat d'une laveuse pour la caserne pour répondre aux normes.

• OH Jeannois

Rien de particulier.

• Loisirs, culture

Félicitations pour la belle activité de l'Halloween.



Dossiers en cours :

- **Décompte travaux avenue Lévesque**

CONSIDÉRANT que la majeure partie des travaux de réfection d'eau et égout sur l'avenue Lévesque sont réalisés, ils restent les travaux de surface tel voirie et réfection des bord de cour;

CONSIDÉRANT que le surveillant de la MRC de Lac-Saint-Jean a vérifié le décompte réclamé et recommande le montant suivant: décompte 12-01 no 1, au montant de 536 579.739\$ taxes en sus incluant les ajouts moins la retenue de 10% au montant de 53 657.97\$ taxes en sus;

CONSIDÉRANT que le surveillant de la MRC de Lac-Saint-Jean a vérifié le décompte réclamé et recommande le montant suivant: décompte 12-02 no 1, au montant de 214 357.26\$ taxes en sus incluant les ajouts moins la retenue de 10% au montant de 21 435.73\$ taxes en sus;

EN CE SENS, sur proposition de la conseillère Claudie Tremblay,

05-112024

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

« Que le Conseil municipal autorise le paiement du décompte 12-01 no1, pour un total de 555 239.29 \$ incluant les taxes, à Excavation Ouellet Inc »

« Que le Conseil municipal autorise le paiement du décompte 12-02 no1, pour un total de 221 811.53 \$ incluant les taxes, à Excavation Ouellet Inc »

« Que le financement des travaux est assumé par la TECQ 2019-2024, tel que prévu à la programmation »

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution #05-112024

Rita Ouellet, Directrice générale greffière trésorière

- **Adoption du règlement 03Z-2024 - Grilles de spécification**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du 12 août 2024;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement a été adopté à la séance du 7 octobre 2024;

CONSIDÉRANT que la séance de consultation publique a eu lieu le 4 novembre 2024;

CONSIDÉRANT que le règlement n'est pas modifié car il n'y a aucune demande des contribuables;

EN CE SENS, sur proposition du conseiller Patrick Bouchard

06-112024

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

« D'adopter le second projet de règlement portant le numéro 03Z-2024 – Grilles de spécifications »

- **Programmation TECQ - modification**

Remis à une prochaine séance car le site du Ministère ne fonctionnait pas et je n'ai pu sortir la programmation.

- **Assainissement – Contrat inspection caméra et nettoyage conduite**

CONSIDÉRANT que pour les travaux du projet « Étude d'ingénierie préliminaire pour les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées », nous devons



effectuer des inspections caméras pour recueillir des données sur l'état de notre réseau ;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont admissibles à l'aide financière du programme PRIMEAU car ils sont nécessaires à la réalisation de l'étude;

EN CE SENS, sur proposition de la conseillère Claudie Tremblay

07-112024

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

« Que le Conseil municipal autorise la directrice générale à engager la firme « Nettoyage de conduits souterrains inc » pour effectuer l'inspection caméra du réseau tel que soumissionné soit une somme d'environ 7706.40\$ taxes en sus. Et la firme « Les équipements SM inc pour le nettoyage du réseau avant l'inspection incluant l'enlèvement des racines si nécessaire, pour un taux horaire de 285. \$ taxes en sus »

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution #05-112024

Rita Ouellet, Directrice générale greffière trésorière

Nouveaux dossiers :

- **Adoption du budget de la régie intermunicipale de gestion de service**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu le budget de la Régie intermunicipale de gestion de services municipaux pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT que l'augmentation substantielle est dû à la nouvelle répartition des quotes-parts basée sur 50% de la facture à part égale (avant 25%) et 50% en proportion population/RFU (avant 75%);

CONSIDÉRANT qu'un travail sera fait au niveau des règlements d'urbanisme afin d'assurer une plus grande uniformité, tout en tenant compte des réalités de chacune des municipalités;

EN CE SENS, sur proposition de la conseillère Johanne Fortin,

08-112024

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

« Que le Conseil municipal accepte le budget de la Régie Intermunicipale de gestion des services municipaux au montant maximal de 60 626 \$ pour l'année 2025 »

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution #08-112024

Rita Ouellet, Directrice générale greffière trésorière

- **Suivi Coolbox**

CONSIDÉRANT que nous avons des discussions avec les propriétaires des coolbox quant à la possibilité d'écourter notre entente de location ;

CONSIDÉRANT que le conseil désire poursuivre la location d'unité d'hébergement au camping municipal car les camps sont désuets;

EN CE SENS, sur proposition de la conseillère Johanne Fortin,

09-112024

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

« Que le Conseil municipal autorise le maire et la directrice générale à discuter avec les propriétaires de Coolbox pour trouver une solution qui convienne aux



deux parties afin de maintenir le service d'unité d'hébergement sur le site du camping municipal en période hivernale »

- **Avis de motion – modification du règlement de gestion contractuelle**

Madame la conseillère Annie Bergeron, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il sera adopté un règlement portant le #03-2019-B, afin de modifier le règlement de gestion contractuelle.

Annie Bergeron, conseillère

- **Renouvellement adhésion Fleurons**

CONSIDÉRANT que la Municipalité est membre des Fleurons du Québec depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que l'adhésion vient à échéance en décembre 2024;

CONSIDÉRANT l'intérêt des membres du conseil à continuer avec ce programme qui est un bon moyen d'affirmer notre engagement pour la qualité de vie de nos citoyens et pour le verdissement durable de notre territoire;

EN CE SENS, sur proposition de la conseillère Johanne Fortin,

10-112024

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

« Que le Conseil municipal renouvelle son adhésion à la Corporation des Fleurons du Québec et ce pour une période de trois ans soit 2025-2026-2027, au coût de 986 \$ taxes en sus »

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution #10-112024.

Rita Ouellet, Directrice générale greffière trésorière

- **Tirage au sort salle**

Considérant qu'il y avait deux personnes intéressées pour louer la salle de l'Age d'Or, le 31 décembre 2024, le maire a procédé à un tirage au sort comme prévu à la politique de location de la salle. Suite au tirage, la salle est attribuée à madame Martine Mercier.

Demandes d'appui

Aucune demande.

Demandes de contributions financières

- **Gerbes d'Or - Activités**

CONSIDÉRANT que le Club des Gerbes d'Or a adressé une demande d'aide financière pour l'organisation d'activités pour leurs membres;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire aider ses personnes âgées dans l'organisation d'activités sociales, culturelles et sportives;

EN CE SENS, sur proposition de la conseillère Claudie Tremblay,

11-112024

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

« Que le Conseil municipal assume les coûts de location de la salle Desjardins en guise de participation financière pour l'organisation d'activités par le Club les Gerbes d'Or soit pour celles de novembre, décembre 2024 et mars 2025, et ce pour les trois prochaines années (2025-2026-2027) »



CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution # 11-112024.

Rita Ouellet, Directrice générale greffière trésorière

- **Opération Nez Rouge – Alma**

Rép. : La Municipalité contribue du côté de Dolbeau-Mistassini car ce sont eux qui organisent le transport à Saint-Ludger-de-Milot.

- **Farwestival**

CONSIDÉRANT que monsieur Donald Fleury, président de *Comité organisateur du Farwestival au Domaine du Ranch*, nous a transmis une demande pour faire l'acquisition des infrastructures du Milot en rodéo soit les estrades et la statue dite « *La country Lise* »;

CONSIDÉRANT que monsieur Fleury est présent et a fait part de sa demande au conseil;

EN CE SENS, sur proposition de la conseillère Claudie Tremblay,

12-112024

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

« Que le Conseil municipal autorise la vente des estrades, et autorise la directrice générale à négocier avec le *Comité Farwestival au domaine du ranch*, par contre, la statue n'est pas à vendre »

- **Centraide**

CONSIDÉRANT que le Comité de Santé de St-Ludger-de-Milot et la Maison des Jeunes de Milot bénéficient des subventions offertes par Centraide pour leurs activités respectives;

CONSIDÉRANT la demande de Centraide de bonifier notre contribution afin de les aider à mieux réaliser leurs activités et à soutenir les organismes du milieu;

EN CE SENS, sur proposition de la conseillère Annie Bergeron,

13-112024

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

« Que le Conseil municipal accorde une contribution corporative de 300\$ à Centraide pour leur Campagne de financement 2024-2025 »

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution #13-112024

Rita Ouellet, Directrice générale greffière trésorière

Correspondance et demandes diverses

La directrice générale mentionne la correspondance reçue et vérifie auprès des membres du conseil s'ils ont retenu des points particuliers. Seuls les sujets discutés et ceux nécessitant une résolution sont inscrits.

Point divers :

- **a) Bilan de santé – RLS**

Monsieur Patrick Bouchard, conseiller fait un compte rendu sur les rencontres du comité travaillant sur le bilan de santé de la Municipalité avec le soutien du RLS. À la prochaine rencontre, le comité aura à se pencher sur des propositions pour l'utilisation de l'aide financière de 15 000 \$ qui sera remis à la municipalité. Des recommandations seront faites à la Municipalité quant à l'utilisation de cette somme suite au travail effectué par le comité et le sondage reçu.



Période de questions pour les contribuables

Aucune question.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sur proposition de la conseillère Johanne Fortin. Il est 20 h 42.

14-112024

Rita Ouellet, DG greffière trésorière

Patrick Bouchard, maire suppléant

« Je, Patrick Bouchard, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal »